

La Société de la Tour Eiffel se mobilise pour soutenir ses locataires TPE et PME en difficulté et participe à l'effort collectif

Pour soutenir les entreprises dont l'activité est fortement impactée par le coronavirus, la Société de La Tour Eiffel, acteur de référence de l'immobilier de bureaux sur le Grand Paris et dans les régions à fort potentiel, s'engage à suspendre les loyers de ses clients TPE et PME en difficulté et à leur trouver les solutions les plus adaptées à cette situation exceptionnelle.

« Dans cette situation de crise inédite, il en va de notre responsabilité de contribuer de toutes les manières possibles à l'effort collectif. Accompagner les TPE et PME particulièrement exposées et fragiles face à la crise économique engendrée par l'épidémie revient à être fidèle à nos valeurs et à notre raison d'être », indique Thomas Georgeon, Directeur général de la Société de la Tour Eiffel.

Ainsi, pour préserver la trésorerie de ses clients TPE et PME appartenant à l'un des secteurs dont l'activité est interrompue en application de l'article 1^{er} du paragraphe I de l'arrêté du 15 mars 2020 portant sur diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, la Société de la Tour Eiffel a pris les décisions suivantes :

- mensualisation des encaissements de loyers et charges (contre un appel trimestriel) ;
- suspension des encaissements des loyers et charges à partir du 1^{er} avril 2020 et pour les périodes postérieures d'arrêt d'activité imposées par l'arrêté.

Lorsque l'activité reprendra, les loyers et charges feront l'objet de différés de paiement ou d'étalements sans pénalité ni intérêts de retard conformément aux dispositions réglementaires ou seront adaptés à la situation de chaque entreprise pour les loyers et charges exigibles à compter du 1^{er} avril »

La Société de la Tour Eiffel s'engage à appliquer ces mesures pour les TPE / PME dont l'activité a été interrompue par l'arrêté susmentionné. Concernant celles dont l'activité, sans être interrompue, a été fortement dégradée par la crise, leur situation sera étudiée au cas par cas, avec bienveillance en fonction de leur réalité économique.

« Je tiens à rappeler que nous disposons d'une situation financière solide avec un ratio d'endettement LTV à 49% hors droits à fin 2019, renforcé par un actionnaire de référence et par un volume de trésorerie et de lignes de crédits non tirées (400 M€ à fin 2019). L'ensemble des échéances sont ainsi couvertes jusqu'à début 2025. Par ailleurs, nous détenons plus de 600 baux assurant la diversification de l'exposition du Groupe dont plus de 50% proviennent de clients importants », précise Thomas Georgeon.

Enfin, la Société de la Tour Eiffel participe également à l'effort de solidarité nationale en étudiant la mise à disposition des pouvoirs publics des immeubles inoccupés situés à Saint-Etienne, Saint-Germain-en-Laye et aux Ulis.

Contacts

Relations Presse

Laetitia Baudon
Agence Shan
Tél. + 33 (0)6 16 39 76 88
Laetitia.baudon@shan.fr

Laura Nhari
Agence Shan
Tél. + 33 (0)6 13 81 00 92
laura.nhari@shan.fr

A propos de la Société de la Tour Eiffel

La Société de la Tour Eiffel, avec un patrimoine de 1,9 Md€, est une foncière tertiaire intégrée à forte culture de services. Opérant sur l'ensemble du cycle immobilier, elle accompagne ses clients, des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, par une pratique exigeante de gestion directe de ses actifs situés dans des territoires à fort potentiel de croissance. La foncière inscrit la gestion de son patrimoine immobilier, aujourd'hui en forte expansion, dans la durée, avec un plan de recentrage stratégique du portefeuille 100 % bureaux, 80 % Grand Paris et 20 % en Région à potentiel et s'est imposée comme un acteur de référence.

Société de la Tour Eiffel est cotée sur Euronext Paris (compartiment B) – Code ISIN : FR0000036816 – Reuters : TEIF.PA – Bloomberg : EIFF.FP – Membre des indices IEIF Foncières, IEIF Immobilier France

www.societetoureiffel.com